



DECISION N° 2023-06

**Mise à disposition de la salle de spectacle Le Plateau 130 de l'Espace Marc-Sangnier
La Presque Compagnie**

Entre danse, théâtre contemporain, performance(s), vidéo ; La Presque compagnie veut s'affranchir de toutes les étiquettes collées hâtivement. Depuis 2011, elle défend une écriture contemporaine singulière où les formes ne sont jamais figées et où les cadres sont mobiles pour mieux explorer, inventer mais surtout transmettre, ou retranscrire l'essentiel : l'humain, sa parole et son histoire dans un réel contemporain toujours changeant.

Dans le cadre d'une période d'auditions professionnelles, la Presque compagnie sollicite la Ville pour occuper un espace de travail adapté à ces auditions.

LE MAIRE DE MONT-SAINT-AIGNAN,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;

- Vu la délibération n°2020-07-04 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 notamment l'alinéa 5 donnant délégation au Maire, pendant la durée de son mandat, pour décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans ;

- **Considérant** la nécessité de collaborer au développement du spectacle vivant en tissant des liens avec les structures culturelles du territoire. Il est convenu de mettre à disposition de La Presque compagnie comme espace de travail la salle « Le Plateau 130 » de l'Espace Marc-Sangnier pour une période d'auditions sur la date du 23 janvier 2023 de 9h à 18h.

DECIDE :

ARTICLE 1 : La conclusion d'une mise à disposition gracieuse de la salle « Le Plateau 130 » située à l'Espace Marc-Sangnier, rue Nicolas Poussin à Mont-Saint-Aignan, et des besoins techniques, pour une durée d'une journée, au profit de la Presque compagnie ;

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime.

FAIT A MONT-SAINT-AIGNAN, LE **19 JAN. 2023**

Catherine FLAVIGNY
Maire

Certifié exécutoire par la transmission en Préfecture
et la publication en date du :

19 JAN. 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20230119-202306-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2023